

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2025

Publication : 23/01/2025

Plan de Zonage

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1

COMMUNE DE VILLELAURE

Projet arrêté par délibération du Conseil Municipal du :

2 septembre 2019

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du :

5 juillet 2021

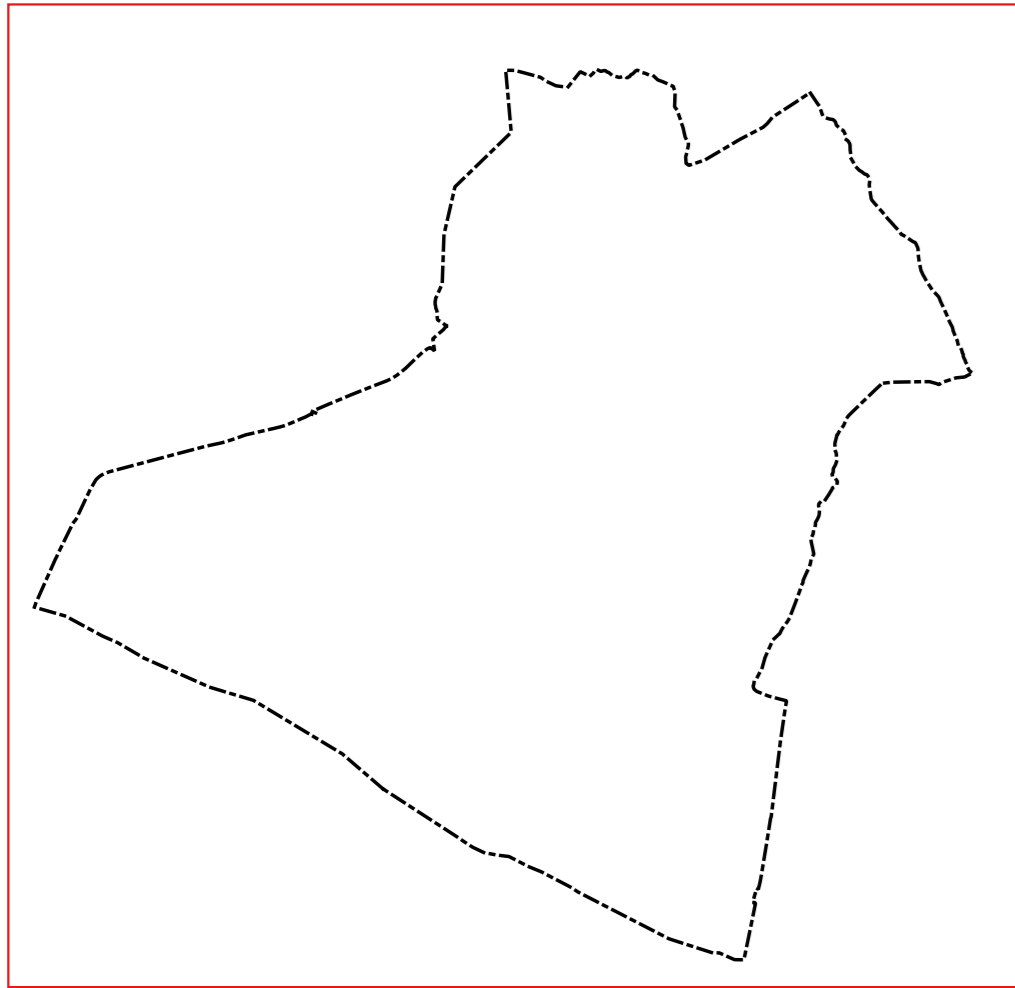
Révisions / Modifications

Modification n° 1

approuvée le :

23 janvier 2025

Mises à jour du document



LEGENDE

PLU

- Zonage
- Espace Vert protégé
- Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Zone non aedificandi
- Polygone d'implantation
- Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)
- Secteur de mixité sociale
- Linéaire de protection des locaux commerciaux
- Eléments végétaux à protéger (L.151-23)
- Eléments bâtis à protéger (L.151-19)
- Changement de destination - Bâtiment de caractère

CADASTRE

- Bâtiment (dur)
- Bâtiment (léger)
- Piscine
- Parcelle
- Limite commune

1:7 500

Titre du document	Zonage	
Version	Juin 2024	
Rédacteur	AL	SIG
Vérificateur	BEP	
Validateur	BEP	

